

Droit Economie Gestion Mention Finance Spécialité « Finance et contrôle de gestion » Finalité professionnelle

RNCP18787 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	313, 314, 122
Code(s) ROME	M1204, M1202, M1201, M1207, C1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat:

Le Master 2 « Finance et contrôle de gestion » vise à former à des métiers de l'entreprise liés au contrôle de gestion, au contrôle interne, à la direction administrative et financière, à la gestion de la trésorerie et de la fiscalité, et à tous postes conduisant à l'analyse des performances en vue de la prise de décision des dirigeants (business plan, choix d'investissement, ingénierie financière, analyse financière et prévisionnelle, etc.)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées:

- Connaître la gestion financière et le contrôle de gestion des entreprises
- Maîtriser les techniques d'analyse et de prévision dans le domaine économique et financier
- Maîtriser les techniques d'évaluation des coûts et des performances par activité, par produit et par site
- Conduire des audits internes et mettre en place les indicateurs et les procédures de suivi de l'activité de la structure
- Optimiser la rentabilité financière selon les choix stratégiques et les réglementations en vigueur
- Evaluer et suivre les risques financiers (gestion actifs passifs, marchés, crédits...)
- Produire des tableaux de bord pour l'analyse des résultats
- Prendre en compte la fiscalité d'entreprises et des particuliers pour optimiser les choix d'investissement
- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

SECTEURS D'ACTIVITÉ:

- Moyennes et grandes entreprises
- Etablissements publics

- Collectivités territoriales
- Organisations humanitaires
- Sociétés de conseil
- Cabinets comptables
- Associations

Accessoirement, certains diplômés exercent dans les domaines s'adressant aux particuliers (assurance, gestion de patrimoine, etc.)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES:

- Contrôleur de gestion
- Responsable administratif et financier
- Auditeur interne
- Consultant
- Conseils

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 631 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque · tension 5/5 (Très élevée) QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	33 172
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

VAPP ou VES

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18787/>